

# LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

« DES HAINE LE TEMPS EST PASSÉ »  
(SHARES)

Mercredi 10 Octobre 1894

## ABONNEMENTS:

LYON, RHONE, LOIRE, SAONE-ET-LOIRE, AIN, ISERE...  
AUTRES DEPARTEMENTS, CORSE ET ALGERIE...  
Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.  
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIERE ANNEE — N° 76

MERCREDI 10 Octobre 1894 — Saint François B.

— DEMAIN SAINT JULIEN —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h.  
REDACTION, de 3 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RECLAMES, la ligne... 1.50  
Prix divers pour les Annonces de morales et d'édits.

## BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

### Le budget de la marine

Sur le budget de la marine, on s'attend à un débat assez intéressant. Plusieurs des membres de la commission du budget, notamment MM. Cocheret, Loefer, Thomson, font partie de la délégation de la commission extra-parlementaire de la marine qui est allée, pendant les vacances, visiter nos ports de guerre. La délégation rapporte l'impression qu'il faudrait augmenter sensiblement le budget de la marine pour étendre les approvisionnements des arsenaux et la puissance de nos forces navales.

### Les petits bâtiments

Par décision ministérielle, les équipages des petits bâtiments, y compris les torpilleurs stationnés sur le littoral, seront nourris sous le régime de l'ordinaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. L'indemnité représentative à allouer aux intéressés sera, jusqu'à nouvel ordre, de 1 fr. 13 par jour avec supplément de 29 centimes le jour où les équipages ont droit à une délivrance spéciale de rations.

### La santé de M. Duruy

M. Victor Duruy est assez souffrant depuis avant-hier, dans sa propriété de Villeneuve-Saint-Georges. L'ancien ministre avait formé le projet de rentrer hier à Paris, mais, sur l'avis de son médecin, ce retour sera différé de quelques jours.

### Le baccalauréat de l'enseignement secondaire

On vient de fixer au 29 octobre l'ouverture de la dixième session des examens pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire. Les recteurs d'Académie sont invités à faire ouvrir, dès le 14, les registres d'inscription et à les clore le 25. Les demandes, signées et par les candidats et par leur père ou tuteur en cas de minorité, devront dorénavant être légalisées par le maire de leur commune. La consignation étant de 100 francs, il sera remboursé 40 francs aux candidats avertis.

### Conférences militaires

Mardi matin, à huit heures et demie, à l'École d'artillerie de Versailles, une conférence sur la mobilisation, les mesures à prendre pour les médecins en chef, depuis leur arrivée au lieu de mobilisation jusqu'au départ pour le point de concentration; enfin, l'organisation des formations sanitaires devant opérer mercredi pendant les manœuvres de division.

### La guerre Sino-Japonaise

Le bruit court à Yokohama que la flotte japonaise a pris Chefoo, mais le gouvernement n'a reçu aucune information officielle à ce sujet.

On mande de Shanghai que l'avant-garde de l'armée japonaise a traversé le fleuve Yalu et campe actuellement en Mandchourie. On croit qu'une bataille est imminente. Des croiseurs français, russes et anglais ont été envoyés dans les mers de Chine.

Les journaux de Londres ont reçu des dépêches de l'Extrême-Orient annonçant qu'une révolte a éclaté à Je-Hi, dans la province chinoise de Chi-Li.

Sheng, chef de la magistrature et neveu de Li-Hung-Chang est un disgracié parce qu'il avait acheté 300.000 fusils sans valeur aux Allemands et en avait majoré quatre fois le prix d'achat.

### Ministère Espagnol

Une crise ministérielle est, dit-on, imminente.

Elle serait causée par les divergences d'opinions qui auraient éclaté au Conseil des ministres entre MM. Moret et Becerra, au sujet de la solution à donner à la question pendante avec l'île de Cuba.

Cette crise ne serait officielle qu'après le Conseil qui aura lieu aujourd'hui.

D'autre part, on nous annonce que l'intention du gouvernement est de demander aux Cortès, dès leur réunion, la discussion des trois points suivants :

### Une mutinerie en Allemagne

Une mutinerie a éclaté près de Hothcim. Au cours des manœuvres du corps hessois, des réservistes du 80<sup>e</sup> régiment d'infanterie ont refusé d'obéir à leur capitaine et l'ont assommé à coups de sabre. Les soldats ont été arrêtés et conduits enchaînés à la forteresse de Mayence.

### Chemins Sud de l'Autriche

Le gouvernement autrichien a l'intention de fixer éventuellement la date du rachat des chemins de fer du sud de l'Autriche, d'une manière rétroactive, au 1<sup>er</sup> janvier 1895.

### Une explosion dans le Nicaragua

Une explosion a eu lieu dans une caserne à Granada (Nicaragua). On estime à 200 le nombre des personnes tuées.

Les dégâts matériels sont considérables dans toutes la partie de la ville où la caserne est située.

### Les grèves en Ecosse

Sur 70.000 mineurs écossais, 40.000 environ ont repris le travail. Les secours aux grévistes diminuent.

On va procéder à un nouveau vote sur l'opportunité de la continuité de la grève.

### A la Côte-d'Ivoire

Bien que son congé régulier ne fut pas expiré, M. Binger, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, a avisé le ministre des colonies qu'il retournerait à son poste par le paquebot quittant Marseille le 25. Cette décision est motivée par les préparatifs qui se

font en ce moment à Grand-Bassam contre Samory, et que M. Binger désire pouvoir seconder de près.

### La Russie et le Portugal

M. de Néldoff, ambassadeur de Russie à Constantinople, mandé à Livadia, est parti mardi soir. Il a été reçu par le Sultan.

### Accident de chemin de fer

Un grave accident de chemin de fer a eu lieu mardi matin, en Angleterre, à Chatham, sur la ligne du South-Eastern-Railway. Cinq personnes ont été tuées et quinze blessées.

### Un déraillement aux Etats-Unis

Un grave accident de chemin de fer a eu lieu à Bristol. Par suite d'un déraillement, un train de marchandises a été broyé. Dix personnes ont été tuées.

### Portugal et Brésil

On annonce que le ministre des affaires étrangères du Portugal a reçu une note du cabinet brésilien mettant un terme de la façon la plus correcte, au conflit diplomatique qui existe depuis plusieurs mois entre les deux nations.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis mardi matin, en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. C. Casimir-Perier.

### PROMOTIONS DANS L'ARMÉE

Le général Mercier, ministre de la guerre, a soumis à la signature du président de la République les promotions suivantes dans l'état-major général de l'armée :

Sont nommés généraux de division : MM. les généraux de brigade Muzac, Jollivet, Roffier et l'infanterie, Renault-Morlière de la cavalerie.

Sont nommés généraux de brigade : MM. les colonels Paquet, Forget, Lelorrain, Mailard, Leroy, Guillemet, Chabrier, Danes, de Warn de la cavalerie, Guérin, Langlois, de Sancy, de Job de l'artillerie, Amade de la gendarmerie.

### DANS LA MARINE

Le ministre de la marine a fait connaître que le croiseur de 2<sup>me</sup> classe le *Sucelet* vient d'être adjoint à l'escadre de la Méditerranée pour y remplacer le croiseur *Justin* et que l'escadre du Nord recevra dès la fin des essais le croiseur *Latonche-Tréville* ou le croiseur *Dupuy-de-Lôme* en remplacement de l'*Isly*. M. Félix Faure a soumis ensuite à la signature du président les nominations suivantes : le vice-amiral Parroyon à l'emploi de commandant en chef 3<sup>e</sup> arrondissement à Lorient, le vice-amiral Regnaud de Prémelin à l'emploi de membre du conseil des travaux de la marine.

### LES VŒUX DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

M. Viger, ministre de l'Agriculture a donné connaissance au conseil des différents vœux émis, soit par les conseils généraux, soit par les sociétés d'agriculture, tendant à demander la discussion, dès la rentrée des Chambres, des diverses questions intéressant l'agriculture.

Il a été décidé que le Gouvernement demanderait au Parlement de mettre en tête de l'ordre du jour, dans le cas où les rapports du budget ne seraient pas prêts, à discuter immédiatement les différents projets déjà déposés et renvoyés aux commissions compétentes.

### LES COURSES DE TAUREAUX

M. Dupuy, président du conseil, a fait signer divers décrets, le premier prononçant la révocation du maire de Dax, pour avoir pris, à la date du 6 octobre, un arrêté autorisant les courses de taureaux avec mise à mort.

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

M. Rossapelly, sous-préfet de Louviers, est nommé à la sous-préfecture d'Oléron, en remplacement de M. Justin, non installé, qui passe à Louviers.

### LE TÉLÉGRAMME DE BREST A NEW-YORK

Le conseil a commencé l'examen d'un projet de construction d'une ligne télégraphique de Brest à New-York et d'un autre de Puerto-Plata à Haiti.

### MANŒUVRES DE RÉSERVE

Le ministre de la guerre assistera aux manœuvres des régiments de réserve de cavalerie à Limoges et à Amiens.

## BRUIT DE LA MORT DU CZAR

Voici les dépêches que nous avons reçues, dans la journée, relatives à la santé du Czar.

D'après le *Tageblatt*, de Vienne, l'état d'esprit du Czar causerait de plus en plus d'inquiétude à ses médecins. Ce journal ajoute qu'il tient ce document d'une source diplomatique.

\*\*\*

On mande de Saint-Petersbourg que l'état de santé du Czar, s'est aggravé. On a ordonné que des prières fussent dites dans les chapelles des régiments.

La Cour, les hauts fonctionnaires et dignitaires sont partis précipitamment pour Livadia.

\*\*\*

Notre correspondant de Londres nous téléphone que les nouvelles recueillies à l'ambassade de Russie, sur la santé du Czar, constatent une légère amélioration, contrairement aux bruits qui ont couru.

\*\*\*

Le bruit a couru à la Bourse de Paris que le Crédit Lyonnais avait reçu une dépêche annonçant la mort du Czar. Ce bruit n'a pas été confirmé et la Bourse s'en est peu émue, puisque les fonds français et russes sont restés fermes.

Chez MM. Hoskier, banquiers, qui ont fait le dernier emprunt russe, on a déclaré à notre correspondant n'avoir reçu aucune dépêche annonçant une issue fatale, bien que la santé d'Alexandre III continue à inspirer quelque inquiétude.

A l'ambassade de Russie, comme au ministère des affaires étrangères, on dit que ce bruit est absolument inexistant.

\*\*\*

Une dernière dépêche nous dit : « Le Crédit Foncier annonce la mort du Czar. »

« Nous envoyons aux nouvelles. »

## SECONDE VILLE DE FRANCE...

Il est difficile d'ouvrir un journal de Marseille sans y lire ce cliché : « La seconde ville de France... »

Y a-t-il un trou dans le cours Belzunce : « C'est indigne de la seconde ville de France. » Un bec de gaz est-il éteint : « On ne se croirait pas dans la seconde ville de France. »

Jusqu'ici le propos était resté confiné à Marseille, cela ne traitait pas, en conséquence, si nos excellents voisins ne croient pas habiter la première ville de France, c'est par modeste pureté. Mais voilà que le *Figaro* s'en mêle.

Ayant à étudier la comédie burlesque qui se joue à Marseille sous forme d'un complot d'anarchistes italiens il y va aussi de sa « deuxième ville de France. »

Notre protestation ne fera rien à la légende chère au cœur des habitués de la Cannetière. Il est bon cependant puisque les vacances politiques nous font des loisirs, de rétablir les faits et de rappeler aux Marseillais l'existence d'une commune ayant 35.000 habitants de plus que la leur et d'une agglomération compacte dépassant de plus de 100.000 âmes le vaste espace mi-rural, mi-citadin qu'on appelle Marseille et qui renferme plus de cent mille Italiens.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la commune de Marseille ne comprend pas seulement cette ville, mais encore une vaste banlieue. Alors que des faubourgs intimement soudés à Lyon comme Villeurbanne, Cuire, la Mulatière, Saint-Fons sont des communes à part, des hameaux aussi éloignés et écartés de Marseille que Lyon peut l'être de Charbonnières ou de Saint-Symphorien-d'Ozon sont marseillais. Aussi la superficie de la commune de Marseille couvre-t-elle 23.801 hectares, alors que celle de Lyon n'en a que 4.318.

Et le recensement de 1891, en déterminant la population agglomérée de Marseille, l'évalue à 305.000 seulement, alors que celle de Lyon est portée à 375.000.

Encore faut-il tenir compte que la statistique appelle population éparsée, à Lyon, celle des faubourgs comme Montchat et Saint-Irénée qui tiennent à Lyon sans solution de continuité. A Marseille, au contraire, l'Estaque, Saint-Julien, Mazargues et vingt autres villages sont aussi éloignés de la ville que le sont de Lyon, Neyron, Saint-Cyr au Mont-d'Or ou Feyzin. Au point de vue de l'agglomération, Marseille n'est donc qu'une ville de 300.000 âmes et Lyon-Commune reste avec ses 438.000.

Conservons à Marseille sa population citadine et rurale de 403.749 habitants, Lyon dépasse encore de 35.000 âmes. Mais si l'on ajoute à notre ville ses satellites, les communes qui sont de simples faubourgs dont un poste d'octroi indique seul le commencement, nous arrivons à une agglomération compacte de 500.000 âmes. Le calcul est facile à faire. Saint-Rambert-l'Île-Barbe a 2242; Ecully 2935; Tassin-la-Demi-Lune 3529; Sainte-Foy 3103; la Mulatière 3313; Oullins 8237; Pierre-Bénite 2529; Saint-Fons 4060; Bron 2691; Villeurbanne 17940; Vaulx-en-Velin 1270; et Caluire-et-Cuire 9988. Cela nous donne 61847 habitants vraiment lyonnais, faisant partie, sinon du même organisme municipal, au moins du même organisme commercial et industriel. Soit avec la commune de Lyon 499.918, c'est-à-dire, en réalité plus de 500.000 individus aujourd'hui répartis sur 13.000 hectares avec les champs qui en dépendent; moins encore que la surface de la commune marseillaise. A surface égale, étant donnée la population banlieue de Lyon, on dépasserait 550.000 habitants.

Telle est donc la proportion entre les deux villes. L'agglomération lyonnaise, c'est-à-dire la merinterrompue des maisons, dépasse à Lyon 500.000 habitants, elle atteint à peine 300.000 à Marseille. Si avec cela les Marseillais persistent à se dire la seconde ville de France, c'est qu'ils y mettent de l'amour-propre.

A vous autres, Lyonnais, cela doit vous être indifférent.

Si j'en parle ici, c'est parce qu'il semble bien que notre organisme municipal et administratif n'est pas l'idéal. En réalité, les chiffres de population que nous connaissons par les statistiques ne peuvent en rien faire connaître d'une façon bien précise la population réelle, c'est-à-dire l'importance dans l'économie du pays, de ces grands centres de population. Sur la plupart d'entre eux se sont greffés des

communes qui vivent de leur vie, profitent de leur moyens de communications et n'existent en somme que par leur puissante voisine. Quelquefois, comme cela a lieu à Marseille et pour une partie de la banlieue de Lille, on compte avec raison ces terres poussées sur le corps urbain comme partie intégrante de l'agglomération, mais plus souvent, ainsi à Lyon, on ignore l'importance réelle du groupe urbain.

Ainsi voilà Bordeaux à qui les statistiques donnent 252.000 habitants, si l'on y joint les énormes faubourgs de Bègles, de Talence, de Mérignac, de Caudéran et du Bouscat, on atteint le chiffre aggloméré de 290.000 habitants, soit 300.000 en chiffres ronds. Par le même procédé on trouve 170.000 habitants à Rouen, alors que le Havre si fière de dépasser sa rivale en tant que commune en a 125.000 à peine avec sa banlieue.

De même Nantes n'a pas seulement ses 122.750 habitants municipaux, ses faubourgs élèvent le chiffre à plus de 150.000 âmes. Enfin, exemple Roubaix avec Toucoing et les autres communes qui prolongent ses rues, ne doit pas être loin de 250.000 habitants, autant que Lille et sa banlieue.

Il serait facile de multiplier ces exemples et de ramener ainsi à une plus juste appréciation des choses nos excellents amis de Marseille qui, on l'a vu, ont une agglomération urbaine bien peu supérieure à celle de Bordeaux et bien inférieure à celle de Lyon.

Pour précis que soient ces chiffres, ils ne convaincraient sans doute pas ceux qui voudraient enlever à Lyon le rang que son passé, son histoire, son rôle actuel lui assignent.

Il est probable que si l'on faisait ressortir l'importance comparative de chaque ville au point de vue de l'action économique, on ne serait pas cru davantage. Ne voit-on pas Bordeaux, par exemple, affirmer que ses gares sont les plus importantes de France après celles de Paris? La statistique officielle semble lui donner raison. En effet, si l'on additionne les chiffres des diverses gares bordelaises on arrive à un total qui dépasse de beaucoup le mouvement des gares de Lyon et de Marseille.

Je n'ai pas sous les yeux de chiffres récents, mais je retrouve ceux de 1883. Marseille, dans l'album de statistique graphique du ministère des travaux publics, figure pour 21.630.000 francs, Lyon pour 30.190.000 et Bordeaux pour près de 35 millions. Si l'on va au fond des choses, on voit vite que c'est de la fantasmagorie. Bordeaux compte toutes les marchandises transitant sur les divers réseaux qui aboutissent à la Garonne comme recettes pour ses gares. En comptabilité, c'est exact, en réalité plus de la moitié des produits ne sont attribués à Bordeaux que sur le papier.

Les marchandises allant de Bayonne ou de Tarbes à Paris, par exemple, passent à Bordeaux-Midi sur le réseau d'Orléans, la gare du Midi compte la recette et la gare de l'Orléans ou de l'État la compte à son tour. Il est probable que le mouvement des gares de Bordeaux doit osciller entre 10 et 15 millions de francs.

Puisque j'estime amené à ces formules de millions représentant l'activité de chaque ville, au point de vue des transports, on remarquera que les gares de Lyon ont des recettes d'un tiers plus élevées que celles de Marseille, 30 millions contre 21, et encore je ne compte pas les produits des gares de l'Est et de l'Ouest lyonnais.

Si l'on tient compte de l'importance du port de Marseille, qui donne aux gares marseillaises un transit qui échappe à Lyon, on reconnaîtra que cette dernière ville a une activité commerciale autrement grande et qui lui assure sans contestation possible, le second rang dans les villes de France.

En rétablissant la valeur proportionnelle de nos grandes villes, je n'ai pas eu l'intention de vouloir rabaisser Marseille, mais puisque l'occasion s'en est présentée il n'est pas sans intérêt de montrer combien l'enseignement de la géographie se trouve dans l'ornière administrative. Tout chez nous se rapporte à l'administration.

Les démarcations politiques semblent tout dominer. La plupart des manuels ne permettent pas d'ignorer la Tour-du-Pin, qui n'a que 3.500 âmes, dont il est vrai, l'âme d'un sous-préfet, mais ils passent sous silence des villes comme Roubaix ou Annonay, peuplées et industrielles,

ayant le tort de ne pas abriter de fonctionnaire sous-préfectoral.

C'est ainsi que nous connaissons mal la France et que Lyon reste une entité communale au même titre que Marseille parce qu'elle n'a pas englobé sa banlieue comme celle-ci, et n'apparaît pas avec son caractère réel de métropole pour toute une vaste partie de la France. Elisée Reclus a eu conscience de la nécessité de rétablir la valeur exacte de chaque ville.

Pour beaucoup de cités il ajoute à la population le chiffre des communes suburbaines. On devra en venir là pour faire comprendre le rôle et l'influence des grandes agglomérations d'hommes.

En un mot, il faut faire pour la France ce que nous faisons pour l'Etranger, les mêmes géographes qui réduisent la population de nos grandes villes à l'organisme communal, agissent tout autrement quand il s'agit de l'Etranger. Ainsi Londres, Bruxelles, Anvers, Genève, New-York, nous sont toujours présentés comme faisant un tout avec les communes voisines, la population totale de ces groupes de municipalités est seule indiquée.

On fera bien d'agir de même pour la France si l'on veut trancher le petit différend qui règne entre diverses villes pour s'assurer la préséance.

Lyon y gagnera de ne plus se voir disputer le rang qu'elle occupe parmi les grandes cités.

A. Dumazet.

## Lettre Parisienne

Paris, 8 octobre.

Waldeck-Rousseau. — Le budget. — Les rivalités anglaises.

L'élection de M. Waldeck-Rousseau comme sénateur de la Loire n'est pas une élection ordinaire.

Elle est d'autant plus remarquable que, dans la disette actuelle de personnalités parlementaires, elle ramène aux affaires un personnage qui a été à bonne école et qui a fait déjà ses preuves.

Cependant, il ne faudrait pas donner à cette élection l'importance d'un coup d'Etat. Je ne répéterai pas les romans qu'on bâtit sur cette élection et qui la présentent comme une combinaison contre Dupuy. Le cabinet actuel n'est pas prêt de s'en aller. Il tombera un jour ou l'autre, et certainement nul ne serait en meilleure posture pour en recueillir la succession que Waldeck-Rousseau. Habile, énergique, orateur élégant, à idées très claires, il est bien un homme politique, non un politicien comme il y en a tant.

Il porterait au pouvoir l'idée nette de gouvernement; c'est le motif pour lequel les partis avancés l'accablent des maintiens. On le dit très bien avec le président; c'est possible, car les deux personnages se complètent par leurs qualités.

De toute manière, cependant, c'est une bonne acquisition pour la République, mais cela ne veut pas dire qu'une crise est en perspective; cette élection assure seulement la solution si jamais elle arrive.

Aujourd'hui, la commission du budget commence ses travaux. D'après ce que je vous ai dit, vous devez comprendre que ce ne sera pas une mince besogne que d'en venir à bout. Avant que les travaux ne commencent, on a déjà l'assurance que des demandes de crédits supplémentaires viendront augmenter le déficit.

Les expéditions de Madagascar, de Chine, et l'acquisition d'un palais pour l'ambassade de Vienne s'ajoutent au reste pour rendre difficile la tâche. Comme à l'occasion du budget toutes les questions non seulement financières, mais aussi politiques, militaires, sociales sont en jeu, on croit qu'on n'évitera pas des douzièmes provisoires. Il est impossible que la discussion soit finie pour le 24 décembre. La suite au prochain numéro sera forcée.

Une des questions les plus délicates à l'occasion du budget sera celle de la politique étrangère. M. Hanotaux sera amené à la tribune pour s'expliquer sur l'évacuation de l'Égypte, question qui sent la poudre. M. Hanotaux renouvelera certainement les déclarations si fermes qu'il a déjà faites; il les fera probablement plus fermes encore; et on peut se demander où nous allons.

A Londres, on n'entend pas de cette oreille-là; on répondra encore que l'Angleterre quittera l'Égypte quand elle jugera le moment opportun. La conversation pourra continuer longtemps.

L'Angleterre s'abuse beaucoup en pensant que la France a intérêt à ne pas la jeter dans la Triple alliance, et en France, on ne s'aperçoit pas que l'Allemagne fait les les pas pour exciter contre l'Angleterre, pour faire de celle-ci une alliée et éloigner en même temps des Vosges l'orage qui se promène en France. Sur le chapitre du Nil, l'Angleterre n'entend pas raison. Quand même, ce qui est invraisemblable, elle quitterait l'Égypte et le Caire, et se garderait que ses positions sur le haut Nil, l'Égypte serait toujours à sa merci. Peut-être aurons-nous en Chine un avant-gout de l'antagonisme anglo-fran-

çais; si l'Angleterre occupe quelque part la France en occupera un autre; d'ailleurs, il est toujours dangereux de laisser en présence deux escadres rivales. Les autres puissances laissent à l'Angleterre liberté entière quand même elles envoient des navires comme font l'Italie et l'Allemagne.

## Une Taxe municipale

Qui ne se souvient des séances assez mouvementées du Conseil municipal à l'occasion des vœux de M. le maire contre la race canine.

Deux conseillers surtout, le docteur Combet et le vétérinaire Quivogne échangeaient avec l'administration de gros mots, toujours à propos des chiens et les interpellations finirent par agacer tellement le maire qu'il finit par montrer les dents.

Tous les chiens quel'ils soient, gros ou petits, molosses et caniches, chiens portatifs ou chiens d'appartement, devaient être muselés et ne pouvaient sortir que tenus en laisse.

Comme tous les arrêtés qui pèchent par l'extravagance et par leur excessive sévérité, l'arrêté du maire finit par ne plus être observé et tomba dans l'oubli.

Put-ce un mal, fut-ce un bien? Nous ne nous en occupons pas davantage. Nous ferons pourtant remarquer que depuis quelque temps les rapports de la police constatent beaucoup d'accidents dus à des chiens qui se ruent sur les passants pour leur montrer les dents et les mordent.

Sont-ils enragés ou le sont-ils pas? Les décisions de l'École vétérinaire ne nous sont pas encore parvenues.

Il y a des mesures à prendre, mais nous croyons qu'elles doivent être essentiellement fiscales, c'est encore le meilleur moyen pour se débarrasser des chiens, sans domicile connu, qui ne paient patente ni cote personnelle directement ou indirectement.

Nous ne discuterons l'application de la taxe que pour assurer son rendement régulier et assurer le contrôle qu'elle permet à la municipalité, d'exercer sur les patentés à quatre pattes.

Pourquoi ne pas appliquer le système que beaucoup de municipalités ont adopté, comme étant le plus simple et le plus pratique.

D'ailleurs c'est celui qu'a proposé, avec beaucoup de raison, M. le conseiller Buisson.

Il consiste en une médaille de plomb ou de cuivre portant un numéro matricule et attachée ou plutôt scellée au collier de chaque chien déclaré.

Tout chien pris en défaut serait conduit à la fourrière et procès-verbal serait dressé contre celui qui viendrait le réclamer et qui ne l'aurait pas déclaré.

De cette façon, toute la responsabilité d'accident ou de morsure retomberait sur qui de droit.

Nous ne sommes guère partisans de la musélerie aux chiens, ces amis de l'homme, il faut la liberté comme à leurs maîtres; la séquestration est la plupart du temps la cause de cet état morbide qui aboutit à la rage.

Je termine par une réflexion qui paraît paradoxale, c'est que les chiens enragés ne mordent jamais les chiens.

Je me souviens qu'un jour je rencontrai le regretté M. Quivogne, vétérinaire de grande science, et je lui fis part de cette vérité physiologique qui l'étonna d'abord et dont il fut très tard convaincu.

Je n'en développerai pas les motifs; mais c'était un puissant argument en faveur de la liberté absolue et de la pleine circulation qu'il faut laisser aux chiens.

En un mot, faire de la taxe et de la liberté la garantie de nos personnes et la sécurité des passants.

X. B.

## JURISPRUDENCE

Réponse à trois questions. — Un de nos lecteurs nous pose les trois questions suivantes :

- 1<sup>o</sup> Quelles sont les formalités à remplir pour obtenir sa réhabilitation correctionnelle?
- 2<sup>o</sup> Un preneur, lorsqu'il a un congé signé, peut-il invoquer la tacite reconduction?
- 3<sup>o</sup> A quel moment est exigible un effet de commerce à l'échéance d'un dimanche ou d'un jour férié?

Réponse sur la première question : Adresser au procureur de la République près le tribunal de l'arrondissement où on est domicilié une demande en vue d'obtenir la réhabilitation. On doit lui faire connaître les dates, cause et nature de ses condamnations, et justifier du paiement des frais de justice, amendes et dommages et intérêts, s'il y en

La Compagnie de Montrambert est la plus fortement atteinte. Le chiffre de ses expéditions au moins dépasse quatre mille wagons.

Puis viennent les Compagnies de St-Etienne et de Roche-la-Molière, pour plus, chacun, de deux mille wagons.

Pour la Loire et Villebrouet, le chiffre des expéditions est sensiblement le même qu'en 1893.

La Compagnie de Rive-de-Gier qui avait à traverser une crise intense en 1893, se relève peu à peu, grâce aux décaissements faites dans le courant de 1894.

Le chiffre de ses expéditions hebdomadaires qui était de dix wagons, atteint presque aujourd'hui 70 wagons.

Il y a certaine probabilité pour qu'il atteigne 100 wagons par semaine d'ici la fin de l'année.

La Compagnie de la Haute-Capelle commence à expédier quelques wagons. Longtemps elle était restée imprudicative.

Il est certain que la métallurgie traverse en ce moment une petite crise. Les grosses commandes font défaut et les affaires se ralentissent.

Les usines de la Loire se ressentent un peu de cette pénurie. Fort heureusement presque toutes sont des usines de transformation dont les produits sont très variés.

Malgré cela elles ont toutes, en général, fait de très beaux inventaires, et les cours des actions sont très élevés.

Les actions ne valent plus que 50 fr. Cette affaire aura de la peine à se relever.

Il sera également nécessaire d'agrandir la capacité du puits, qui est trop souvent insuffisant.

Les divers ouvriers qui travaillaient au puits Rambaud ont été répartis entre les divers autres centres d'exploitation de la Compagnie.

La Compagnie des Mines de la Loire est très en retard, quant aux travaux neufs. La réparation du puits Rambaud n'est que le commencement de toute une série de travaux importants.

Cette Compagnie doit se mettre au même niveau que les trois grandes Compagnies de Montrambert, de Saint-Etienne et de Roche-la-Molière.

On parle de l'émission prochaine des obligations de l'emprunt de cinq millions nécessaires pour payer la concession de Beaubrun et faire les travaux neufs que comporte la situation.

Les actionnaires auront un droit de préférence pour la souscription des obligations.

DE SAINT-LÉON, Ingénieur civil des Mines.

QUESTIONS LYONNAISES

Les fleuves, a-t-on dit, sont des chemins qui marchent.

On a voulu, jadis, en faire des frontières naturelles; frontières qui nous ont coûté cher, à nous particulièrement.

Les fleuves sont, au contraire, des lignes de jonction, bien loin d'être des démarcations de peuples, de races et d'intérêts.

Toutes les grandes villes, Londres, New-York, Paris, Berlin, Rome, Lyon, Bordeaux, sont à cheval sur des rivières.

La Loire et le Poulzin sont les deux vers riveurs de cette Compagnie qui a en ce moment ses heures de prospérité.

Le vieux pont du moyen-âge, d'une étroitesse invraisemblable, s'élève à une vertigineuse hauteur, avec des rampes d'accès folles, entravant la circulation.

On a dû gagner sur le vide les deux trottoirs qui le bordent et qui reposent au-dessus du fleuve sur des corbeaux de fer scellés contre les flancs de ses voûtes de pierre.

Le mieux serait sans doute de le démolir de fond en comble pour débarrasser le lit du fleuve de ses énormes piles-culées qui l'obstruent et de remplacer ces massifs pesants de maçonnerie par deux piles élégantes comme celles du pont Lafayette ou du pont du Midi.

Mais il y faudrait beaucoup d'argent et l'argent, c'est ce qui nous manque le plus en présence de tant de travaux coûteux et nécessaires à exécuter.

Il nous est donc venu l'idée de rechercher si l'on ne pourrait pas moderniser le vieux pont de nos ancêtres et de le faire servir de force aux exigences modernes.

Pour cela, laissons telles qu'elles sont ses arches de pierre, mais consacrons-les exclusivement aux piétons.

Un LYONNAIS.

SEXTUPLE SUICIDE

Nous avons annoncé en dernière heure l'étrange suicide dont la rue Folies-Régault avait été le théâtre.

Voici aujourd'hui quelques détails complémentaires sur ce navrant événement : Dans un misérable taudis situé au rez-de-chaussée d'une maison portant le numéro 7 de la rue Folies-Régault, dans ce quartier du Petit-Montrouge où pullule une population de misérables travailleurs, habitait le ménage Hoffmann.

L'homme, âgé de 36 ans, exerçait la profession d'ouvrier carrelleur. Il était père de cinq enfants.

La jeune femme était âgée de dix ans, le plus jeune avait un an.

Depuis plus de deux semaines, Hoffmann se trouvait sans travail. La misère la plus noire régnait à la maison, et c'était chaque jour des scènes épouvantables entre la femme qui demandait du pain et le mari qui se trouvait dans l'impossibilité d'en donner.

LES VICTIMES

Mme Hoffmann, née Lebas, était âgée de trente-quatre ans. Avant que la misère l'atteignît, elle travaillait courageusement, mais bientôt, brisée par la fatigue et le chagrin, découragée, elle se livra à la boisson.

Elle était mère de cinq enfants : Victorine, dix ans ; Marthe, huit ans ; Gaston, sept ans ; Pauline, deux ans et demi ; Victor, un an. Elle a voulu les emmener avec elle dans l'exil, mais comme ils ne supportaient dans la vie les mêmes épreuves qu'elle.

L'ÉMOTION DANS LE QUARTIER

On devine quelle émotion produisit dans le quartier du Petit-Montrouge cet épouvantable drame.

M. Baysac, commissaire de police, accompagné d'un grand nombre d'agents, accourut aussitôt et rapidement organisa un service d'ordre.

Les six cadavres étaient étendus dans la rue. Spectacle sinistre ! Il les fit rentrer dans la maison.

On étendit sur le sommier Victorine et Marthe. M<sup>me</sup> Hoffmann et ses trois autres enfants furent replacés sur le matelas.

Quant à M. Hoffmann, fou de douleur, des voisins l'entraînèrent loin de cette scène abominable.

Mardi matin, à 10 heures, M. le docteur Morlet s'est rendu au numéro 7 de la rue Folies-Régault; le permis d'inhumation a été délivré et l'inhumation aura lieu mercredi prochain.

Quant à Hoffmann, il est toujours à la disposition de M. Baysac commissaire de police qui n'ose pas le remettre en liberté tant son désespoir est grand.

Le rôle de l'assistance publique. Hoffmann, à différentes reprises, avait demandé secours à l'assistance publique et des administrateurs du bureau de bienfaisance avaient été lui rendre visite.

Le rôle de l'assistance publique. Hoffmann, à différentes reprises, avait demandé secours à l'assistance publique et des administrateurs du bureau de bienfaisance avaient été lui rendre visite.

Le rôle de l'assistance publique. Hoffmann, à différentes reprises, avait demandé secours à l'assistance publique et des administrateurs du bureau de bienfaisance avaient été lui rendre visite.

A l'Hôtel de Ville

M. le docteur Gailleton, maire de Lyon, a reçu mardi soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les membres du 8<sup>e</sup> congrès de chirurgie.

Toutes les notabilités lyonnaises avaient été invitées à assister à cette réunion de nos célébrités médicales.

Pendant que la foule des invités circulait dans les salons, la musique municipale a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Nous donnerons demain un compte-rendu des travaux du congrès.

Un don à M<sup>me</sup> Carnot

Le crucifix d'ivoire offert par les dames lyonnaises à M<sup>me</sup> Carnot, comme pieux souvenir de condoléance à l'occasion de l'horrible assassinat du 24 juin, a été envoyé à la veuve de l'ancien président de la République par les soins de M. Grégoire, opticien à Lyon.

Le crucifix d'ivoire offert par les dames lyonnaises à M<sup>me</sup> Carnot, comme pieux souvenir de condoléance à l'occasion de l'horrible assassinat du 24 juin, a été envoyé à la veuve de l'ancien président de la République par les soins de M. Grégoire, opticien à Lyon.

Adresses télégraphiques

L'administration des télégraphes étudie, paraît-il, une proposition tendant à fixer uniformément à 0 fr. 10 ou 0 fr. 15, quelque soit le nombre des mots, le composant, le coût de l'adresse des télégrammes.

Le congrès d'hygiène militaire. On annonce qu'un congrès d'hygiène militaire se tiendra prochainement à Lyon.

Le professeur Ferray. M. Ferray, qui occupa pendant plusieurs années avec éclat la chaire de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, vient de publier un ouvrage dont le titre : Souvenir de la Faculté, indique suffisamment l'objet.

Après les manœuvres

Les divers régiments qui tiennent garnison dans notre ville et étaient allés faire les grandes manœuvres dans les Alpes sont maintenant de retour à Lyon et ont réintégré leurs casernes respectives.

L'incendiaire de Bron

Ollier a été précédé hier mardi au Petit Parquet, et immédiatement mis à la disposition de M. Benoist, chargé de l'instruction de cet affaire.

Encore les chiens.

Un fœtaliste sudaucou. La dame Serp... Pierre Petit a été son locataire et sous prétexte d'entretien des effets dans la chambre qu'il occupait, l'a dévalisé et a trouvé plus commode d'enfoncer la porte à l'aide d'un marteau.

Un mari exigeant. Le sieur G... sculpteur, se présente chez sa femme qui l'avait quitté depuis quelques temps.

Un mari exigeant. Le sieur G... sculpteur, se présente chez sa femme qui l'avait quitté depuis quelques temps.

Un chien voyageur. M. Gabriel Escarpé, du Sénégal, a rencontré à Fourvières un chien errant d'un porteur de lettres d'Argentan.

Essayer les piétons. Le sieur Dupont est venu se plaindre au bureau de police d'avoir reçu, lui et ses amis, sur leurs vêtements, du plâtre fraîchement gâché que des ouvriers travaillant sur l'échafaudage d'une maison en réparation, ont laissé tomber.

Trieste trouville. Les sieurs Labaune et Duforel ont retiré, vers le pont de la Mulot, le corps d'un noyé âgé de 55 ans environ.

Les Récompenses de l'Exposition

Les décisions du jury de notre Exposition donnent lieu tous les jours à de vives protestations.

Voici à ce sujet, quelques lettres adressées au président du jury par d'importantes maisons de notre ville et dont nous recevons communication :

Monsieur le président du jury de la classe 19 du groupe V Lyon.

Nous venons d'écrire au jury supérieur pour refuser la médaille d'argent qui nous a été accordée.

Or, malgré toute la compétence et l'impartialité de ce membre, nous n'avions pas soupçonné qu'il lui seul remplacera tout un groupe de jurés.

Propriétaires des magasins « Aux Familiales-Alsaciens ».

Facultés catholiques

M. l'abbé Dadolle vient d'être nommé recteur des Facultés catholiques, en remplacement de Mgr Carra.

L'agression de la rue Bât-d'Argent

Nous avons fait prendre des nouvelles de Bourard, la victime de l'agression de la rue Bât-d'Argent. L'arme ayant heureusement été retrouvée, l'agresseur a été arrêté.

Elèves admis à l'école vétérinaire

Candidats d'exception de concours, en raison de leur diplôme : MM. Crouzet, de Chaignon et Plumet.

Faculté de Théologie

M. l'abbé Bourchany, ancien vicaire d'Ainay, vient d'être nommé professeur de dogme à la Faculté de théologie de Lyon.

Ecole vétérinaire

Nous rappelons qu'un concours sera ouvert à l'École vétérinaire de Lyon, le 29 octobre 1894, pour la nomination, à cette école, d'un répétiteur chef de travaux, attaché à la chaire de physique, chimie et pharmacie.

La « Bataille de Nuits »

Le jury de l'Exposition de Lyon vient de décerner une médaille d'or au Panorama de M. Poiplot, la Bataille de Nuits.

Bourse du Travail

Les syndicats sont avisés que le renouvellement de l'administration et des employés aura lieu au mois d'octobre.

Les tombolas de sociétés

Une interdiction ministérielle pèse depuis quelque temps sur les tombolas de sociétés.

Mort de M. Mallet

Un entrepreneur des pompes funèbres de notre ville, bien connu à Lyon, vient de mourir et d'être ainsi rejoint par les innombrables clients auxquels il a fourni un « complet ».

FAITS DU JOUR

La question sénégalaise. Deux nègres de l'exposition sénégalaise, avaient présenté leurs hommages à la nommée Garipel, fille de brasseur qui ne les a pas acceptés gratis.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir) Le baromètre continue à monter en Europe, excepté en Ecosse (758 mm) ; il atteint 770 mm en Autriche et 765 mm en France.

Les courants supérieurs viennent du S.-O. et sont faibles. Le même temps va continuer.

Températures extrêmes : à l'ombre, minimum + 10,5 ; maximum + 23 ; à l'air libre, minimum + 8,8 ; maximum + 25.

La « Croix » et le « Nouveau Lyon ». Nous lisons dans la Croix :

Nous avons confondu, dans un article précédent, le Nouveau Lyon avec Lyon républicain ; nous ne faisons que nous excuser.

Nous sommes trop désireux de vivre en paix avec tout le monde pour vouloir nous quereller à propos de musulmans.

Quant à M. Isaac, il a simplement dit qu'il valait mieux enseigner aux nègres la morale et la justice qu'ils peuvent peut-être comprendre, que des degrés qu'ils ne comprendront certainement pas.

LE DRAME

Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

Puis, pour que personne ne pût entrer, elle planta des clous derrière toutes les ouvertures de la maison.

Ensuite, elle prit un réchaud, le plaça dans le milieu de la chambre, puis l'alluma ; elle enleva de dessus le lit le seul matelas qu'elle possédait ; elle étendit dessus ses cinq enfants, et, lorsque furent terminés ces sinistres préparatifs, elle se coucha elle-même à côté de ceux qui allaient mourir.

Le DRAME. Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

Puis, pour que personne ne pût entrer, elle planta des clous derrière toutes les ouvertures de la maison.

Ensuite, elle prit un réchaud, le plaça dans le milieu de la chambre, puis l'alluma ; elle enleva de dessus le lit le seul matelas qu'elle possédait ; elle étendit dessus ses cinq enfants, et, lorsque furent terminés ces sinistres préparatifs, elle se coucha elle-même à côté de ceux qui allaient mourir.

Le DRAME. Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

LE DRAME

Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

Puis, pour que personne ne pût entrer, elle planta des clous derrière toutes les ouvertures de la maison.

Ensuite, elle prit un réchaud, le plaça dans le milieu de la chambre, puis l'alluma ; elle enleva de dessus le lit le seul matelas qu'elle possédait ; elle étendit dessus ses cinq enfants, et, lorsque furent terminés ces sinistres préparatifs, elle se coucha elle-même à côté de ceux qui allaient mourir.

Le DRAME. Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

Puis, pour que personne ne pût entrer, elle planta des clous derrière toutes les ouvertures de la maison.

Ensuite, elle prit un réchaud, le plaça dans le milieu de la chambre, puis l'alluma ; elle enleva de dessus le lit le seul matelas qu'elle possédait ; elle étendit dessus ses cinq enfants, et, lorsque furent terminés ces sinistres préparatifs, elle se coucha elle-même à côté de ceux qui allaient mourir.

Le DRAME. Dès qu'elle fut rentrée, elle caiffetra soigneusement les fenêtres et ferma hermétiquement la porte.

C'est ainsi que resle que tous les programmes s'écrivent.

LE MONUMENT DES MICHAUX
L'inauguration du monument des Michaux n'a pas été seulement une fête cycliste, mais encore le point de départ d'une ère nouvelle : celle du cyclisme triomphant.

Et maintenant, cyclistes de France, quand vous passerez dans la région, poussez jusqu'à Bar-le-Duc, allez payer votre tribut de reconnaissance et d'admiration aux Michaux en visitant ce monument qui est à tout belle France ce que celui de Starley est aux Anglais et celui de Draiss aux Allemands.

LE VAINQUEUR DE PARIS-BAR-LE-DUC
Lessa, le vainqueur de Paris-Bar-le-Duc, ne reviendra pas à Paris avant un mois, l'excellent coureur étant parti dimanche de Bar-le-Duc pour Bellort, où il accomplit une période vingt-huit jours.

LE MARCHÉUR GALLOT
On se souvient du marcheur Gallot qui fit dernièrement trente fois le tour de Paris — soit 1.000 kilomètres — sac au dos et fusil sur l'épaule.

Aujourd'hui Gallot, que les lauriers du vainqueur de la course Bordeaux-Paris empêchent de dormir, va à son tour parcourir cette belle route classique de la vélocité française, mais c'est à pied qu'il veut la faire.

L'itinéraire que suivra Gallot est exactement celui de la course de 1894, mais il partira de Paris, se rendra à Bordeaux et reviendra à Paris, soit 1.180 kilomètres environ.

Gallot partira dimanche prochain 14 octobre et sera de retour à Paris le 28 octobre.

LES BICYCLETTES EN CHEMIN DE FER
Nous recevons de plusieurs de nos lecteurs des plaintes au sujet de la façon dont les agents des chemins de fer traitent les bicyclettes qui leur sont confiées.

Il serait bon qu'un règlement vint mettre ordre à ces fâcheuses.

UNE CAUSE D'UN GENRE INÉDIT
On annonce que l'inventeur d'un nouveau système de protecteurs pour pneumatiques va organiser une course d'un genre inédit.

Des clous seront semés sur tout le parcours pour éprouver les différentes sortes de pneumatiques qui prendront part à l'épreuve à laquelle sera attribué un prix de 500 fr.

TROIS COUREURS LYONNAIS
Colomb et deux autres bons coureurs lyonnais doivent prendre part aux courses d'Italie.

CHRONIQUE THÉÂTRALE
LE VOYAGE DE M. PERRICHON
Chambrière complète hier soir aux Célestins pour entendre, dans le répertoire de la pièce, notre grand Coquelin.

La pièce, malgré les années, n'a pas vieilli : toujours aussi pétillante d'esprit, toujours aussi fraîche, elle nous est apparue, grâce au principal interprète, comme une excellente comédie, digne de faire encore longtemps les délices de nos soirées d'hiver.

Coquelin s'y est taillé un nouveau succès : geste, intonation, mimique, rien n'a été négligé par l'incomparable artiste, et c'est vraiment un plaisir indicible que de le voir ainsi tirer des moindres situations les effets les plus extraordinaires.

Autour de lui vont et viennent les autres personnages de la pièce, avec des allures de fantoches : lui seul est animé, sur lui seul convergent toutes les lognettes, vers lui seul tendent toutes les oreilles.

Nous avons dit, du reste, la valeur contestable des artistes qui entourent M. Coquelin : nous n'y reviendrons aujourd'hui que pour constater les efforts très heureux de MM. Garay et Gillio pour se montrer un peu plus dignes d'un tel partenaire.

Quant au reste de l'interprétation, nous ne pouvons ajouter qu'une chose : c'est que nous n'avons jamais su autant de gré à l'habile d'avoir sacrifié dans toutes ses pièces les rôles de femmes.

On ne peut être à la fois critique impartial et galant homme.

MARCHÉS
COURS MARCHÉS — Paris, 9 octobre
48.75 à 49.00, novembre-décembre 48.75 à 49.00, premiers 48.75 à 49.00. Tendances lourde.

Le Havre, 9 octobre, note officielle, octobre 10 h., 85.50, midi, 86.25. Tendances languissante.

Lyon-Vaise. — Marché aux bestiaux du 9 octobre
Bœufs amenés, 324, vendus 649, renvoi 175; prix payés de 172 fr. les 100 kil. droits d'octroi non compris.

Veaux amenés, 225, tous vendus, de 126 à 134 fr. les 100 kil., droits d'octroi compris.

Peut-être, bonne vente, cours en forte hausse sur les veaux, trop peu nombreux à la réunion de ce jour.

CHRONIQUE RÉGIONALE
RHONE
Nouvelle-sur-Saône. — Championnat de Nouvelle. La Société le Fléco-Club de Nouvelle a fait courir son championnat dimanche dernier, les épreuves ont été brillantes.

Première course, seniors (9 partants). 1er prix, Julien Falix de Lyon; 2e Slax de Lyon; 3e Blanc de Trévoux; 4e Michalon de Neuville.

Deuxième course, vétérans. 1er prix, Minguot de Neuville; 2e Ragot de Neuville.

Troisième course, juniors. 1er prix, Massu de Neuville; 2e Michalon.

Lacarelle, a été victime d'un accident de voiture.

Le Lacarelle a été blessé à l'épaule.
Saint-Georges-de-Renans. — Accident de bicyclette. Dimanche dernier, vers 10 heures du soir, M. Pierre M... demeurant à Saint-Georges-de-Renans, revenant à bicyclette de Villefranche lorsqu'il fut heurté au lieu dit la Clartière, il heurta violemment un plateau et dans sa chute se blessa gravement au bras gauche.

Relévé par un passant il remonta sur sa machine et continuant sa route il arriva au lieu appelé l'ave-Mariou où pour comble de malheur il s'accrocha à une voiture.

Heureusement que les suites de ce deuxième accident ne furent point graves.

Saint-Etienne-la-Varenne. — Syndicat agricole. Dimanche 14 octobre, à 10 heures aura lieu dans la salle de la mairie de St-Etienne-la-Varenne la séance l'assemblée annuelle du Syndicat agricole de Belleville, sous la présidence de M. Emile Dupont.

Cette réunion sera suivie d'un banquet, auquel les membres du Syndicat sont invités.

LOIRE
Charlivy. — Escroquerie. — Jeudi dernier, un individu se disant employé chez M. Batty, fabricant de soieries, se présentait à l'épicerie Ardaine, quartier de Gayen et demandait pour M. Batty la somme de 30 fr.

Sur lequel il argua, il dit que M. Batty avait oublié de lui donner la pièce et sortit pour aller solliciter le chèque. Depuis, on ne l'a pas revu.

Mars. — Concours de tir. — La Société de tir de Mars donnera le 14 octobre son concours annuel.

Il se fera à un lieu de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Le prix de la série au fusil de guerre est fixé à 50 centimes pour cinq cartouches, et à 20 centimes pour la carabine.

Robert. — Prix sera prochainement décernés aux lauréats. Les étrangers sont invités à venir prendre part à ce tir.

Rive-de-Gier. — Etat civil. — Jean Bonnet, 65 ans, maréchal, rue Neuve-des-Verchères. — Marcel-Pleury Labeaune, 7 mois, rue des Verchères, 49. — François Paris, 10 ans, platier, rue des Rives-Riches, 44. — Jeanne-Marie Piot, 78 ans, rue du Grand-Terray. — Marguerite-Madeleine Chartrain, 23 mois, faubourg Delavay. — Angélique Smith, 80 ans, vallée d'Égaray.

Mariages. — Georges-Louis Mazimann, et Jeanne-Elise Merle, — Jules Joseph Vial, et Florine Hémin. — Jean-Marie-Paul Guichardet, et Françoise-Rosalie Bérand. — Hugue Berner, et Pierre-Olivier Séraphin-Nicolas Eschiers, et Antoinette-Maria Margnat.

Naissances : 8.
La Grève. — Contrairement à ce qu'ils avaient promis aux grévistes, les ouvriers allèrent travailler au travail, lundi matin, à Deux-Richarme.

Desix ouvriers sont allumés et occupent environ une soixantaine d'ouvriers. L'agitation gréviste se poursuit.

Coutours. — Fête. — Mercredi prochain aura lieu la foire de Cour. Une des plus importantes de la région. Chaque année, cette foire donne lieu à de nombreuses transactions sur le bétail et les pores gras. Acheteurs et vendeurs s'y rendent en foule.

Quinzier. — Fin de la grève. — La petite grève qui avait éclaté à l'usine Vincent, vient de se terminer. Le travail a été repris vendredi matin.

Villars. — Concert. — Dimanche prochain, 15 octobre, la commune de Villars aura la bonne fortune de recevoir la fanfare de Cours qui donnera un concert dans la soirée. A midi, un grand buffet sera servi par MM. Brossard et Buffet aux lieux de l'école de filles.

Belleruche. — Apologistes de Caserio. — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie contre les nommés Benoît Despierre, 60 ans, tisseur, et Antoine Mercier, 58 ans, propriétaire, pour avoir fait l'apologie du crime de Caserio.

ISERE
Vienne. — Accident mortel. — Samedi dernier, un sieur Arnaud, employé chez MM. Thibaud et Lemaire, a été tué par un camion, qui du Rhône, a été victime d'un accident dans les conditions suivantes :

Il était occupé, avec un autre ouvrier, à déplacer des balles de caissons du poids de 250 kilos environ, lorsqu'il fit une chute. Au même moment la balle fit bascule et lui tomba dessus.

Relévé aussitôt, il fut conduit à l'hospice où il est mort dimanche à 4 heures. Il était marié et père de famille.

La Tour-du-Pin. — Banquet. — Dimanche dernier, à la réunion des anciens militaires des troupes de la marine, il a été décidé qu'un banquet aura lieu le dimanche, 28 octobre, à l'hôtel de la Marine.

Tous les marins de l'arrondissement sont priés d'envoyer de suite leur adhésion au trésorier, M. Baurin, retraité de la marine, à la Tour-du-Pin.

Les adhérents seront tenus d'assister au banquet avec leurs insignes et décorations respectives.

DERNIÈRES NOUVELLES
Un discours de M. Dupuy
Il est vaguement question, dans les milieux officiels, de la réunion des députés qui devrait prononcer, avant la rentrée des Chambres, M. Dupuy, président du conseil, si son état de santé le lui permet.

Ce discours serait une réponse au discours de M. Cochet dit prononcé dimanche prochain et qui constituera le programme des radicaux-socialistes pendant la prochaine législature.

M. Cambon
M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, qui se trouve actuellement à Aix-les-Bains, ne viendra pas à Paris; après son congé, il repartira directement pour Alger, où il doit assister aux dernières journées des grandes manœuvres.

L'affaire Barrême
Contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs de nos confrères, M. Francheville n'a pas encore complètement terminé son enquête sur l'affaire Barrême. Il attend aujourd'hui plusieurs témoins à ce sujet.

« Otello » à l'Opéra
La répétition d'Otello, de Verdi, a eu lieu mardi soir à l'Opéra. La salle était composée de l'élite parisienne et des critiques influents.

Violente explosion en Angleterre
Cet après-midi, à Darlington, a eu lieu chez un armurier, une explosion de poudre qui a causé de grands dégâts; tous les employés ont été blessés; dix autres personnes ont reçu des projectiles, dans la rue où dans les constructions voisines qui ont été détruites.

LA COMMISSION DU BUDGET
La Commission du budget s'est réunie cet après-midi sous la présidence de M. Thomson en l'absence de M. Rouvier.

M. Jules Roche a lu son rapport sur le budget de la guerre. Ce rapport est très intéressant par les chiffres comparatifs et ceux qu'on avait voulu instituer avec la loi relative à l'organisation de l'armée.

Le rapporteur ne prend d'ailleurs aucune conclusion.

En ce qui touche aux crédits pour 1895, M. Jules Roche propose 1.200.000 fr. de réductions; ces réductions sont d'ordre purement administratif. Il propose notamment l'obligation pour les jeunes soldats de se rendre au bureau de recrutement; ce qui économise de 400.000 francs; il pose en principe l'obligation de la revente des approvisionnements hors d'usage; cette mesure permettra de produire ultérieurement des économies sensibles.

Le rapporteur propose aussi des simplifications dans le personnel de la justice militaire. Sans rapport avec la maison particulière sur 200.000 fr. serviront à rendre leurs chevaux aux capitaines du cadre complémentaire, supprimés par une récente décision du ministre de la guerre; 600.000 fr. à réaliser pendant l'année; 200.000 fr. à réaliser pendant l'année; 200.000 fr. à réaliser pendant l'année.

La commission a dû reconnaître que la plupart de ces critiques étaient fondées. M. Dupont, Lebourg, et autres, demandant que le ministre de la guerre soit entendu sur la situation dont a parlé M. Jules Roche.

La commission accepte les chiffres proposés par le gouvernement dans le budget. Elle a accepté la nomination pour rendre leurs chevaux à certains capitaines.

Devant ce vote, M. Jules Roche déclare ne pas vouloir rester rapporteur, et prie la commission de le remplacer. Cependant, sur l'insistance de M. Thomson, M. Jules Roche accepte de rester à la disposition de la commission jusqu'à complet examen du budget de la guerre.

LA SANTÉ DU CZAR
Aucune dépêche authentique de Saint-Petersbourg n'est venue confirmer jusqu'ici les graves nouvelles qui ont été transmises de Berlin sur la santé du czar qui ont été déterminées par une profonde émotion sur l'ensemble des marchés européens.

Les nouvelles de Vienne ne parlent que d'une maladie grave, sans préciser ni le siège ni le caractère de la souffrance.

A Berlin même, aucun autre renseignement n'est produit; et ni le Foreign Office, ni l'ambassade de Vienne, ni la maison particulière du prince de Galles, n'ont reçu à Londres la moindre information qui puisse être considérée comme alarmante.

Avant de quitter Spala l'empereur a tenu à recevoir à sa table son ministre de campagne, le comte Ostrowski, mais le soir du dîner l'impératrice a été soudainement atteinte d'un lumbago et le czar a tenu à ne point paraître en son absence à la table impériale que le Czarévitch a présidé.

Cette nouvelle, ainsi que le départ des fonctionnaires appelés à se remplacer à tour de rôle auprès de la Cour et mandés assez activement le lendemain de l'arrivée à Livourne n'a pas contribué à augmenter en Russie et au dehors des craintes qu'aucun indice formel n'a jusqu'à présent justifiées.

COURRIER MARITIME
L'Armand-Béhic, courrier d'Australie, des Messageries maritimes, a quitté Port-Saïd, mardi matin, continuant sur Suez et Aden.

Le Dioliba, commandant Guilhaud, de la Compagnie Cyprien Fabre, venant de Rosario, Montevideo, Buenos-Ayres et St-Vincent, est arrivé mardi matin.

SPECTACLES ET CONCERTS
THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, mercredi, 10 octobre, pour les représentations de la saison, le théâtre des Célestins donnera le Voyage de M. Perrichon, comédie en 4 actes, de Eugène Labiche.

M. Coquelin aimé jouera le rôle de Perrichon.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 4 heures à 5 heures, Place Bellecour, concert par le 98e régiment de ligne.

Programme : Pas redoublé, X. — L'Albatroz, mazurka, Séga. — Les Saisons, valse. Ch. Leconte. — Le cœur de la main, quadrille. Leconte. — Merle et Pinson, polka, pour deux pistons, Reynaud.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les dimanches, de 2 à 6 heures, patinage avec orchestre. Soirées dansantes de 8 heures à 11 heures, patinage. Professeur : Marius.

COURRIER DES THÉÂTRES
Il vient d'arriver une amusante aventure à un directeur de théâtre.

Sollicité pour une tombola de bienfaisance, cet homme avait remis comme lot un bon pour deux fauteuils à un théâtre de province. Or, samedi il vit arriver un individu traînant une voiture à bras, qui lui présentant le bon en question, lui déclara qu'il venait chercher les deux fauteuils pour se transporter à l'heure impossible de faire correspondre un brave homme qui s'agissait de deux places et voulait emporter ses deux fauteuils. Et il partit en maugréant, entraînant le directeur du théâtre.

Un tour donné en cent quatre-vingts jours. — C'est la dernière œuvre de M. Alfred Bruneau qui va accomplir ce tour de force.

En effet, dans les six mois de la saison qui commencent l'été de M. Auguste, le cent quatre-vingts jours de théâtre de théâtre de l'Angleterre jusqu'à ceux du Tonkin, en passant par les grandes scènes de la Hollande, de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Italie.

La Navarraise, de MM. Claretie, H. Caen et J. Massenet, est également en train de faire le tour du monde. Mais, contrairement à l'œuvre de M. Bruneau, la Navarraise n'a pas encore été représentée à Paris.

Nos anciens artistes. — M. Morel, notre ancien premier rôle des Célestins, est engagé comme grand premier rôle au Grand-Théâtre de Valence.

A Nancy : MM. Berger, ténor, et Tricot, baryton. A Nîmes : M. Castel, baryton. A Toulon : M. Adrien Barthe, ténor. Mézery, première chanteuse; M. Escalais, ténor, en représentation.

tes en l'honneur du musicien qui jouit, dans sa patrie, d'une popularité sans égale.

Plutus et Terpsichore. — Du testament de M. Lyne Stephens, qui brilla dans l'Opéra sous le nom de Plutus Dovesy et dont nous avons annoncé la mort, il résulte que sa fortune personnelle montait à 10.133.930 francs et celle de son mari, dont elle avait la pleine jouissance, à 26.535.750 francs, un joli total.

Par son testament, mistress Lyne Stephens a laissé à la National Gallery de Londres plusieurs vases de Sèvres dont elle avait une collection admirable.

La fête du papier. — Cette fête annuelle, organisée par l'Union des syndicats du Papier, aura lieu le dimanche, 21 octobre, aux Folies-Bergère, avec un programme aussi varié qu'intéressant. Les artistes les plus connus du public lyonnais, toujours heureux de prêter leur gracieux concours aux œuvres philanthropiques.

Parc aérostatique de l'Exposition. — L'administration du Ballon Captif nous prie d'annoncer que les ascensions à 300 mètres vont être reprises à partir d'aujourd'hui, l'accident qui les avait interrompues ayant pu être facilement réparé.

Il s'agissait d'une déchirure qui s'est produite dans la nuit 11 octobre, sous l'effort d'un vent violent, qui a duré trente-six heures. Le prix de l'ascension a été réduit à 3 fr. pour le matin jusqu'à midi, et continuera à être de 5 fr. pour le reste de la journée.

Il ne sera pas accordé d'autre réduction jusqu'à la fin de l'Exposition.

Au théâtre des Célestins. — M. Fériel dont nous avons annoncé l'engagement au théâtre des Célestins a été engagé par M. Campocasso spécialement pour jouer Cabotin à l'Opéra-Cochelin.

L'engagement de la charmante artiste finira avec l'année courante, c'est-à-dire le 1er janvier 1895.

TRIBUNE PUBLIQUE
LA VERRERIE AUX VERRIERS
Monsieur le Directeur,

L'indépendance de votre journal et l'accueil bienveillant que vous faites aux communications qui vous sont adressées, m'incitent à me servir de la « Tribune publique » du Nouveau Lyon pour y parler un peu de la Verrerie aux Verriers de ce quartier.

Oh ! je ne veux pas traiter ici de la question sociale, ni insister sur les dessous politiques qui peuvent en découler, et encore moins m'occuper de la lutte entre la verrerie Éclair et ses grévistes.

Non, il vaut mieux s'occuper de la mise en main des ouvriers d'une importante usine.

On ne peut certainement pas refuser aux ouvriers le droit de se réunir et de se transformer en producteurs directs. La constitution de la Verrerie aux Verriers est un nouvel essai contre lequel on aurait tort de s'élever. Il est inadmissible, en effet, de refuser au travailleur le droit de se réunir en sociétés industrielles, mais encore la connaissance parfaite des affaires, le droit de livrer directement ses produits à la consommation.

Les ouvriers réunis dans leur travail, formant un faisceau compact, se présentent calmement en concert d'avis. Il n'y a là aucun point de réprobation et le commerce ne peut en souffrir, au contraire.

En effet, dans son intérêt personnel, — cette affaire est de sa nature — le commerce a sa lutte pour la vie. L'ouvrier lachera de présenter à l'acheteur des produits sur lesquels il aura apporté toute son attention, tous ses soins. Donc la production sera meilleure.

Le commerce ne peut que gagner à ce travail. Il tiendra en effet à ce que son travail, en ces conditions, soit très fini et exempt de reproches.

Aussi, je crois que l'intérêt de ceux à qui la fabrication est confiée est de contribuer à la création de pareilles associations. Non seulement on fera œuvre humanitaire, mais encore une bonne œuvre.

Et c'est en agissant ainsi, en mettant l'ouvrier au courant de sa situation de consommateur, toutes les exigences du commerce et de l'industrie, en lui faisant à toutes leurs difficultés, qu'on pourra mieux endiguer les grèves si préjudiciables.

Je conclus en résumant qu'il est utile d'appuyer et d'encourager la Verrerie aux Verriers de Rive-de-Gier. Celle de Saint-Etienne, si prospère aujourd'hui, est un exemple probant, tout à fait à imiter.

Pourquoi une semblable création ne réussit-elle pas ailleurs ? Veuillez agréer, Monsieur le directeur, mes remerciements anticipés et l'expression de mes sentiments les plus distingués.

UN AMI DU TRAVAIL.

COMMUNICATIONS DIVERSES
Cours de sténographie et de machine à écrire. — L'Union sténographique lyonnaise ouvrira dimanche prochain 14 octobre, les cours suivants pour dames et pour hommes :

Cours de sténographie élémentaire, à 9 heures et demie du matin.

Cours de sténographie commerciale et supérieure à 10 heures et demie du matin, au siège de la société, 12, rue de la Préfecture, à l'entresol.

Comité républicain des commerçants et industriels du 5e arrondissement. — Tous les membres de la commission exécutive et tous les délégués des groupes sont convoqués en réunion privée, le jeudi, 11 courant, à huit heures, au siège du Comité, 12, rue de la Préfecture, place du Pont.

Les commerçants et industriels du 3e arrondissement, qui voudront faire partie de l'organisation, pourront se faire inscrire au siège du Comité.

Ordre du jour : Réception des délégués. — Questions très importantes. — Extrême urgence.

BOURSE DE LYON
du 9 octobre 1894

FONDS D'ÉTAT
à terme
3 0/0 Français, 102 1/2
3 1/2 Français, 107 1/2
Égypte unifiée, 69 3/4
Extérieure 4 0/0, 69 3/4
Hongrois 4 0/0, 69 3/4
Indes 5 0/0, 69 3/4
Turc 4 0/0, 69 3/4
Portugais 3 0/0, 69 3/4
Oriental, 69 3/4

achats, directement pratiqués à la Bourse de Paris d'hier, sur ce fond, capricieux entre tous, l'indication peut être bonne à noter, mais l'acheteur prudent se contentera de s'en garder à prudence.

Il s'est fait du 5 au 10 octobre en liquidation à 70.20, et du 10 au 15 à 70.00. Pour fin courant, le 15 au 20 valait 71.25, le 20 au 25, 70.00. Les cours inscrits sur l'Italien sont assez nombreux, mais en réalité les transactions auxquelles il a donné lieu ne présentent pas une importance considérable. Nous ne croyons pas que ce fonds soit appelé à baisser sensiblement au-dessus des cours actuels; mais, en l'état, il est largement payé et les raisons de hausse ne nous apparaissent pas clairement.

Russe Intérieur 63.30 et 63.35. Au comptant, les divers emprunts russes sont soutenus.

Marech aux large sur le Lyonnais, de 750 au plus haut à 725.25 au plus bas. En clôture, on se relève à 748 1/2. Pour fin de mois, on paie le 25 751 25 et 753 1/2. L'aenderbank en reprise à 554.37. Banque ottomane peu animée de 623.50 à 671.25.

Autrichiens sur le Lombard 336.25. Ces valeurs n'intéressent plus guère que l'arbitrage. Nord Espagne demandé de 125 à 126.25, Saragosse 168.75 et 167.50.

Fusion anglaise 470. Nouvelle 468. L'onest Lyonnais qui n'avait pas été coté depuis quelque temps, s'avance à 400, encore en retard de 20 fr. sur la Foncière. Briank un peu plus élevé à 502.50. Cuivres de Lyon - Maçon, en recul à 480 et 485. Urlikany molle à 233. Le titre est bien gagé et devrait valoir mieux que cela.

Gaz 985. Tramways 878 75. Il s'est échangé quelques titres à 442 50. Brasseries Rink 502 50. Brosseries Georges Hothier 573. Navigation 492.50. Pour fin de mois, on paie 500 francs de baisse sur le Cretout à 2015, un franc sur l'Acierie de Saint-Etienne à 1190. Aéroliers de la Marine en légère reprise à 500. Chatillon et Commeny à 770. Vario 500. Les autres valeurs sont en baisse.

En Banque, Trifail 567 et 559 6/12. Alpines 176 25. Donetz ancienne 940 et 950. Aucune affaire en H.uitans. Briank en dépression nouvelle 679 50.

En valeurs locales, Panorama de Nuits 685. Le soleil continue à favoriser l'entreprise; les recettes d'hier et d'avant-hier ont été très belles. Panorama russe 518 75. Le Ballon Captif est en lourdeur à 500. Croix-Paquet 695 et 697 50.

Deux-Passages 747 50 et 678 75. Tramway de Neuville nouvelles 460, 475. Quo non ascension 7 Bron anciennes 100. Nouvelles 530. Plaqueux Lyonnais 460.

L'action Potteford est fermement tenue à 80. L'obligation, moins intéressante à cause des risques de perte au remboursement vaut 444. L'obligation Mines de Commeny est à 387 50, avec une prime de 750 à déduire. Le 15 courant. Les affaires de cette Société ont pris un grand développement. Ainsi le titre peut-être considéré comme constituant un bon placement.

BOURSE DE PARIS
du 9 octobre 1894

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include 3 0/0 Français, 3 1/2 Français, Égypte unifiée, etc.

Table with columns: Valeurs à terme, Clôture d'hier, Clôture d'aujourd'hui, Valeurs au comptant, Dernière cote. Rows include Banque d'Espagne, Banque de France, Crédit Foncier, etc.

Table with columns: Vale

